



# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

De l'US Cagnes Tir Club

SAISON 2021-2022

(01/09/2021 au 31/08/2022)

**Samedi 11 Mars 2023** (La 31<sup>ème</sup> Assemblée)

Club House du Tennis aux Canebiers.

## Les Elus et les personnalités présents :

- Monsieur André RIHAN, Adjoint au Maire délégué aux Sports représentant le Maire de Cagnes Monsieur Louis NEGRE
- Monsieur Roland CONSTANT, Premier Adjoint au Maire, Conseiller Départemental et adhérent
- Madame Carine PAPY, Vice-Présidente du Conseil Départemental des Alpes Maritimes en charge de la Jeunesse et des Sports, représentant le Président Charles-Ange GINESY
- Madame Laurence TRASTOUR-ISNART, Conseillère Municipale
- Madame Gaëtane DEREPAIS, Conseillère Municipale
- Madame Margaux RAVARY, Conseillère Municipale, également adhérente
- Monsieur Laurent HOFF, Président de l'Union Sportive Cagnoise

L'ordre du jour : est détaillé tel que présenté sur la convocation aux adhérents avec la remise d'un dossier complet comprenant :

- Rapport moral et d'activité du Président Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES
- Bilan financier du trésorier Monsieur Marcel CORREGE
- Rapport du secrétaire général et Directeur Sportif de Tir Mr Dominique GOTTE
- Rapport du Directeur Sportif du Tir à 10m Monsieur Dominique BIAUGEAUD
- Rapport du Directeur Sportif du Tir Sportif de Vitesse Monsieur Xavier WAVRANT
- Démission du Bureau et Présentation des nouvelles candidatures
- Election du nouveau Conseil d'administration et des responsables de commission
- Parole donnée aux Officiels
- Montant des cotisations 2023/2024
- Questions diverses

Avant d'ouvrir la séance, le président Jean-Philippe VAYSSETTES informe l'assemblée des dommages subis par la ciblerie, causés par les vents violents survenus la veille vendredi 10 Mars qui ont provoqué l'arrachement de la toiture et entraîné la chute des piliers. Des travaux de déblaiement sont en cours.

## Rapport Moral 2021/2022 présenté par le Président Jean-Philippe VAYSSETTES

Après avoir présenté et remercié de leur présence les élus et officiels, il cite les membres du **BUREAU** et salue leur implication au quotidien :

- Philippe MORENA Vice-Président
- Marcel CORREGE Trésorier
- Gisèle FARGETE Trésorière adjointe
- Dominique GOTTE Secrétaire général
- Claire SAVOY 1ère Secrétaire adjointe
- Nathalie SERIEYS 2ème Secrétaire adjointe
- Dominique BIAUGEAUD Directeur sportif
- Serge GRUMBAUM Directeur sportif adjoint

### LES COMMISSIONS :

- Maintenance des armes : Joseph MEESTER
- Site internet du club : José MONTALBANO
- Déplacement/compétition : Jacky REFALO

Il adresse également ses chaleureux remerciements aux permanents, animateurs et entraîneurs dont il cite les noms par ordre alphabétique :

### 1/ LES PERMANENTS :

- ALBOU Philippe
- CHUNIAUD Ludovic
- CORREGE Marcel
- DUBOIS Didier
- FAIZANT Éric
- GALESNE Bernard, spécialiste du QCM
- GANOPOLSCHII Raymond
- GODET Xavier
- GONZALES Marc
- HACHETTE Philippe
- LEMECHKO Michel
- MEESTERS Joseph, responsable de la maintenance et de l'entretien de toutes les armes du club dans le respect des règles, qui maîtrise parfaitement la partie nettoyage des nouvelles armes avec modérateur de son par l'utilisation d'une cuve à ultra-sons
- MORENA Philippe, souvent au pas de tir
- NOHET Laetitia, championne de tir TSV
- PINI Marc
- REFALO Jacky (a exprimé le désir d'arrêter)
- RONDI Johan
- SAPPÀ Christophe
- SCARSCELLI Marco
- VAYSSETTES Jean-Philippe
- VINCENT Thierry
- WAESPELAERE José Denis

Leur rôle est de recevoir les adhérents au club. Deux personnes sont présentes à chaque séance, une personne affectée à l'ordinateur, et une autre personne affectée au pas de tir.

## 2/ LES ANIMATEURS :

- CHUNIAUD Ludovic
- FAIZANT Éric
- GALESNE Bernard
- GODET Xavier
- GONZALES Marc
- HACHETTE Philippe
- MORENA Philippe
- PINI Marc
- RONDI Johan
- SAPPÀ Christophe
- SCARSCELLI Marco
- VINCENT Thierry

## 3/ LA LISTE DES ENTRAINEURS ET INITIATEURS A L'ECOLE DE TIR

- BIAUGEAUD Dominique
- GOTTE Dominique
- RIEUL Annie, entraîneur de champion olympique, a étoffé l'équipe de l'école de tir depuis la saison dernière. Une nouvelle recrue qui va dynamiser la reprise de l'Ecole de Tir qui a perdu de nombreux adhérents à la suite de la fermeture pour cause de crise sanitaire covid.

## 4/ LA LISTE DES MONITEURS TSV/HANDGUN

- GUINTOLI Gilles
- WAVRANT Xavier

## 5/ LA LISTE DES TITULAIRES BREVET FEDERAL 1er DEGRE

- RIEUL Annie
- VAYSSETTES Jean-Philippe

Toutes ces personnes, œuvrent sans compter tout au long de la saison sportive dans les missions qui leur sont confiées et sont chaleureusement remerciés pour leur dévouement à la vie du club, pour la qualité et la rigueur de l'enseignement dispensé.

Son dernier quadriennat a été le plus difficile. Cette période a connu une série de problèmes à gérer

1/ En premier lieu, les inondations de 2020 qui ont provoqué l'affaissement d'un chêne en bordure de propriété qui présentait un caractère avéré de dangerosité pour le passage des véhicules de par sa situation. Les démarches ont été lourdes : Il a fallu procéder à l'identification du propriétaire du terrain sur lequel était situé l'arbre par une enquête au préalable auprès du cadastre, et solliciter les autorisations nécessaires pour assurer la sécurité des lieux afin qu'une société intervienne et abatte cet arbre conséquent.

2/ Le club a connu également des problèmes au niveau de l'informatique, le réseau ADSL ne fonctionnant plus, le changement par la fibre a nécessité 6 mois de patience avec des

interventions multiples pour installer le fourreau, les gaines pour un raccordement sur une distance de 600 mètres depuis le bas de la route.

**3/** La pandémie du covid 19 a ensuite mis à l'arrêt les activités du club. Les instructions de la Mairie et de la FFT avec les mesures de prévention et de protection ont entraîné la fermeture du club et marqué l'arrêt brutal de la pratique sportive pendant 2 ans. Cette période a été mise à profit pour restructurer les locaux intérieurs.

**4/** Vient ensuite le conflit qui nous oppose aux riverains en partie haute chemin de la Maure. Né à la suite d'une compétition qui s'est déroulée le week-end.

Un courrier est parvenu en mairie par un riverain Monsieur AMORAVAIN qui se plaignait du bruit. Il avait acheté sa maison en période de covid en ignorant l'existence du club de tir. Quelques années auparavant, la nuisance sonore avait été signalée auprès de l'ancien adjoint au sport Monsieur Serge BONNAUD (prédécesseur de Monsieur RIHAN) qui, avec l'accord de Monsieur le Maire avait décidé l'arrêt des compétitions et limiter l'activité du club à un centre d'entraînement, l'affaire avait été contenue par cet accord. En 2022, une pétition avec 30 signataires a été déposée contre le club au sujet des nuisances sonores persistantes décrites comme des tirs de mitraillettes.

Monsieur RIHAN a été saisi. Il s'est rendu sur place pour évaluer le bruit en présence de 2 des signataires. Il a été constaté que l'impression de tirs en rafales provenait de la succession des tirs des membres et non pas de l'utilisation de mitraillettes. Dans ce contexte, à la suite de sa visite en octobre, il a autorisé l'ouverture du Stand le samedi après-midi de décembre jusqu'en avril avec l'utilisation des modérateurs de sons.

La réouverture en Mai sera conditionnée à la réalisation de travaux d'installation de pièges à son et à un accord amiable qui serait pris à l'issue d'une nouvelle rencontre réunissant les 30 signataires pour de nouvelles mesures de prises de décibels. A l'heure actuelle, le club est toujours fermé le dimanche car l'accord écrit par Monsieur RIHAN n'a pas été adressé au club comme convenu pour confirmer l'accord verbal. Le Président Monsieur Jean-Philippe VAYSETTES refuse de rouvrir sans un écrit de la municipalité. Monsieur RIHAN répond qu'il y a dû avoir un malentendu.

Des adhérents demandent dans quelle mesure la responsabilité du notaire et du vendeur ne devraient pas être engagées sur le défaut de Conseil.

**5/ MUTATIONS :** 31 DEPARTS se décomposant de la façon suivante :

23 adhérents (nombre conséquent) ont quitté le club vers des clubs voisins, notamment celui de saint laurent du var, dû au surcoût de location avec modérateur pour les usagers et la fermeture le dimanche, 8 adhérents ont changé de région.

**6/ Autre dommage collatéral :** les exigences de la police nationale qui ne peut tirer avec des modérateurs du fait de leur nouvelle dotation d'armes calibre 5.56. Leur créneau d'entraînement était le jeudi matin. Il semblerait que leur centre d'entraînement sera celui récent situé à Villeneuve Loubet, Ils sont en attente sur le plan administratif.

La situation s'avère compliquée, il convient d'éviter la prise d'un arrêté de fermeture et d'un avis général, il en ressort que la voie de la diplomatie est préférable à un procès au tribunal dont l'issue paraît très incertaine.

Afin de pallier à ce problème, le club a répondu aux exigences attendues par la mairie  
- en investissant dans du matériel adapté en équipant les armes de modérateurs de sons pour continuer à ouvrir le créneau du samedi après-midi. Il faut savoir que les modérateurs doivent être chauds pour atténuer considérablement le bruit. Il sera impossible de supprimer le bruit à 100%

- en acceptant la fermeture du dimanche

- en fermant les jours fériés et le mois d'Août

Ces efforts attendus ont généré un surcoût de 14.000€.

Les adhérents sollicitent une enquête de contrôle d'identité des signataires de la pétition ainsi qu'une vérification de la cohérence et du degré de légitimité et de pertinence des demandes.

Le club se trouvant très affaibli par cette crise, une solution doit être trouvée au plus vite. Cette étape sera suivie par le réaménagement de l'espace avec l'insonorisation. Une prise de contact avec un expert a coûté 250€. Le rapport des mesures acoustiques réalisé par l'ingénieur acousticien s'est élevé à 3.840€. La solution de tout fermer avec extraction des odeurs et fumées a été évaluée à une enveloppe de 600.000€ ce qui n'a pas été retenu. A terme, il faut faire entreprendre une autre solution qui sera un compromis avec la réalisation d'une casquette avec avancée de 6 mètres prolongée sur 20 mètres avec les matériaux préconisés pour le calfeutrement. Le chiffrage atteint la somme de 32.800€. La dépense totale représente un budget très conséquent : 56.300€ environ. Un acompte a été versé pour ces travaux qui débiteront en Avril, une fois la ciblerie réparée.

#### Les effectifs du club sont au nombre de 407 licenciés toutes catégories confondues :

Le stand a également été utilisé par les Polices fidèles qui apprécient les installations :

- La Compagnie républicaine de Sécurité CRS6 de Saint Laurent du Var
- La Police Nationale du Département - DDSP06
- La PAF du Département
- La Gendarmerie Nationale
- La Police Nationale des communes Cagnes, Villeneuve Loubet, Vence, Carros et Mougins

De nouvelles conventions seront passées avec les forces de l'ordre désireuses de continuer avec notre Club à l'exception de 2 polices. La DDSP06 (Police Nationale) et la Police Municipale de Villeneuve Loubet.

L'Ecole de Tir : a été remise en place l'année dernière après la crise du Covid. La reprise après pandémie avec le retour des adhérents témoigne du maintien des liens tissés avec l'équipe pédagogique.

Les moyens mis en place doivent être modernisés. L'adhésion aux cibles de couleurs de La FFTir seront instaurées au sein de l'équipe de l'école.

Une opération de recyclage des moniteurs à Toulon a été nécessaire pour poursuivre l'enseignement et le passage des tests fédéraux.

Le passage des couleurs sera matérialisé par la délivrance d'une casquette associée au niveau obtenu par l'enfant. Le passage de grade sera plus visible et créera une émulation entre les jeunes.

Ces passages de grade peuvent s'adresser également aux adultes.

Le club espère des résultats.

Des équipes de compétiteurs en 10m et 25m seront à nouveau constituées. Se mesurer à d'autres équipes permet de mieux appréhender son niveau.

Pour l'année en cours, l'effectif a déjà atteint 361 personnes dont une cinquantaine de licences à venir. Désormais, les futures demandes d'adhésion seront reçues sur liste d'attente, **l'assurance du club étant prévue pour 400 personnes environ.**

#### Concernant les avis préalables :

117 avis préalables ont été demandés durant la saison 2021/2022 renouvellements et nouvelles acquisitions confondues.

- -Nouvelles : Elles sont délivrées après au moins une année de présence assidue validée par test QCM

3 étapes : le club se trouve être le 1<sup>er</sup> autorisant, puis validation de la Ligue/Fédération, puis vérification par enquête de moralité par la Préfecture. Le temps de traitement de ces demandes sont de plus en plus longs (6 à 8 mois).

- -Renouvellements : tous les 5 ans

Le défaut de renouvellement entraîne l'obligation du dépôt de l'arme concernée auprès d'un armurier agréé. Des règles plus strictes sur les détentions d'armes entreront en vigueur au niveau national à partir du mois de septembre 2023 (fichier SIA, renfort de procédures).

Quitus est donné au rapport moral, adopté à l'unanimité.

#### **Bilan financier 2021/2022 présenté par le Trésorier Monsieur Marcel COREGE :**

Le Président remercie le trésorier Marcel COREGE pour l'excellent travail de gestion effectué durant toutes les années passées à ses côtés.

Les comptes présentés sont contrôlés et révisés par l'expert-comptable, le cabinet GFE. Ils concernent l'exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022.

#### Une synthèse par volumes est présentée :

Le compte d'exploitation (avec comparatif de la saison précédente) se décompose comme suit :

#### **Les charges d'exploitation s'élèvent à 71.550€ contre 59.918€ en 2020/2021**

Détail du delta de 11.632€ :

- l'achat des équipements sportifs, des munitions, des cibles : stock un peu plus conséquent de cartouches pour anticiper les difficultés d'approvisionnement et/ou leur raréfaction
- l'augmentation de coût en lien avec la guerre en Ukraine
- la reprise des manifestations extérieures et des réunions et des frais de fonctionnement.

**Les produits d'exploitation s'élèvent à 107.379€ contre 96.128€ en 2020/2021**

Détail du delta de 11.251€ :

- les prestations de service constituées par les séances de tirs avec l'augmentation des adhérents
- la marge sur les licences
- les produits exceptionnels
- la comptabilisation de l'avance de la subvention Mairie
- le paiement non reçu de la Police à venir.

**Le résultat brut d'exploitation est positif et s'élève à 35.829€, il était de 36.210€ en 2020/2021**

Les amortissements diminuent 22.883€ contre 27.973€ en 2020/2021 :

Le résultat de l'exercice s'est amélioré et fait ressortir un bénéfice de 8.946€ contre 8.327€ en 2020/2021

Malgré les aléas et la période Covid, le résultat est bon.

La trésorerie en fin d'exercice sur le bilan s'élève à 39.858€ contre 19.659€ en 2020/2021

Car nous avons 28.437€ de factures non reçues, comptabilisées qui impactaient l'exercice 2020/2021.

Le Trésorier est plus inquiet pour l'année en cours, car la trésorerie est en forte baisse compte tenu des aléas subis.

Il compte sur l'obtention des subventions des collectivités territoriales et de la régularisation de la créance de la Police, pour parvenir à l'équilibre. La gestion va être tendue.

- Poste achat de munitions, une somme de 5.000€ à été provisionnée.
- Poste travaux qui s'élèvent à 32.000 : 9.000€ sont déjà versés en acompte pour les matériaux.

Le restant à verser représente 23.000€ ce qui correspond aux disponibilités de la trésorerie actuelle.

Monsieur HOFF précise que les subventions municipales, bien que n'étant pas arrêtées définitivement quant à leur montant, devraient être versées début juin.

La solution éventuelle d'un emprunt est évoquée mais des réserves sur cette option sont émises quant à la responsabilité financière des membres du Bureau qui serait engagée. La prise de garantie peut être risquée. Le Trésorier demande à M. Rihan si la Municipalité pourrait se porter garante du club auprès de l'établissement bancaire où serait souscrit l'emprunt.

Il est également évoqué la possibilité de demander une subvention à titre exceptionnel. Monsieur RIHAN s'engage à aborder ce sujet avec Monsieur le Maire d'ici le mardi 14 mars prochain.

Les travaux de réfection et réparation de la ciblerie devraient être pris en charge par l'assurance.

Quitus est donné au bilan financier, adopté à l'unanimité.

### Présentation du rapport sportif par Monsieur Dominique GOTTE :

Il donne les résultats de l'Ecole de Tir et de la section adultes en 10m et 25m

La 1<sup>ère</sup> année qui a suivi la sortie covid a connu un retour d'adhérents composés essentiellement de débutants ce qui n'a pas permis de les présenter aux compétitions la 1<sup>ère</sup> année.

- Ecole de tir : 1 participant au Championnat Départemental qualifié pour les Régionaux termine à la 2<sup>ème</sup> place.

La particularité de cette compétition réside dans sa durée qui a été raccourcie à 1 journée au lieu de s'étaler habituellement sur 3 jours.

- Adultes : le championnat départemental démarre plus tard dans l'année et a connu 9 participants avec 2 podiums et 4 qualifications régionales avec 2 podiums et vice-champions par équipe : José MONTALBANO, Cyril GORY et Dominique GOTTE

José MONTALBANO a été qualifié au Championnat de France où il a terminé en milieu de tableau.

Adultes 25m : championnat départemental (seule compétition officielle dans la région) : 8 participants dont 2 podiums et 1 titre et 1 qualification aux championnats régionaux

Un grand nombre de matches amicaux se sont déroulés dont le challenge de l'amitié auquel a participé le club. Il se déroule dans la moitié sud de la France et consiste en 5 matches à l'issue desquels les 3 meilleurs résultats sont retenus pour engager ensuite une finale à 8 compétiteurs. Dominique BIAUGEAUD a représenté le club et s'est hissé sur la plus haute marche du podium dans sa catégorie : carabine sénior 2. Dominique entraîne les jeunes sur le pas de tir 10m et se rend disponible jusque tard le soir.

A ce propos, la motivation à l'école de tir est au rendez-vous cette année, et de beaux espoirs peuvent être fondés pour l'avenir.

### Présentation du rapport sportif TSV par Monsieur Xavier WAVRANT :

Le tir sportif de vitesse est une catégorie à part du 25m. Il consiste en des tirs en déplacement et se pratique avec différentes armes : armes de poing, d'épaule et revolver. Le club a participé à 9 compétitions nationales.

Le championnat de France à Châteauroux s'est transformé en MASTERS du fait du Covid, auquel 4 tireurs se sont engagés.

Le National Italien est une compétition internationale qui se déroule tous les ans à laquelle l'US Cagnes Tir représente la seule équipe Française engagée depuis 5 ans.

Les entraînements sont réguliers pour représenter Cagnes avec brio dans les matches à venir.

Le Palmarès :

Le club a remporté 8 victoires en 1<sup>ère</sup> place en catégorie standard sénior, l'open super sénior pour J. François PELLEGRINI, Lady standard pour Laetitia NOHET, 11 victoires en 2<sup>ème</sup> place et 8 victoires en 3<sup>ème</sup> place en différentes catégories.

Lors des Masters, le club a obtenu la 2<sup>ème</sup> place over all standard sénior et une 1<sup>ère</sup> place standard sénior France pour Michel GARDACI, renouvelée cette année également.



Intervention de Dominique BIAUGEAUD qui porte un regard orienté compétition, à l'observation du pas de tif des 25m derrière la vitre. Il encourage l'ensemble des présents à venir assister aux entraînements les mardis, mercredis et samedis pour profiter des conseils d'Annie RIEUL recrutée pour ses compétences à entraîner les jeunes aux 10m et 25m. Grâce à l'aide prodiguée par Annie RIEUL et son ami Serge GRUNBAUM, les adhérents pourront progresser dans les positions, ce qui est la base pour améliorer sa technique. De plus, ce sont des experts dans toutes les catégories d'armes qui n'hésitent pas à transmettre leur savoir sans réserve.

Quitus est donné aux deux rapports sportifs

Questions diverses : Néant

La parole est donnée à Monsieur Laurent HOFF, Président de l'Union Sportive Cagnoise

Au 1<sup>er</sup> janvier dernier, un regroupement de 39 clubs a été effectué, représentant environ 10.000 licenciés sous le nom de l'Union Sportive Cagnoise.

L'objectif s'articule autour de 2 grands axes :

-le premier consiste à être utile aux clubs en créant une centrale d'achat qui permettra aux clubs de bénéficier de tarifs négociés dans plusieurs domaines (banque, assurance, textiles et services...)

Le nombre représente incontestablement du poids auprès des partenaires.

-le deuxième axe sera abordé en détail à l'issue de l'assemblée générale du 22 Mars prochain.

Mise en place d'un fonds alimenté par les partenaires locaux et les membres. L'idée serait de majorer les cotisations de 1€ à la rentrée prochaine pour abonder ce fond afin d'aider uniquement aux projets sportifs.

L'accompagnement de qualité envers les jeunes au sein de l'US Cagnes constitue une vraie force pour l'avenir, et une plus-value pour l'union.

La parole est donnée à Madame Carine PAPY, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de la Jeunesse et des Sports

Elle salue et remercie le Président Jean-Philippe VAYSETTES pour son invitation et l'assistance pour cette présence nombreuse.

Dans le cadre de ses fonctions, elle apprécie l'aspect loisir mais aussi la dimension d'intérêt public que revêt le club de tir, notamment auprès des différentes forces de l'ordre dont l'entraînement a beaucoup d'importance puisqu'elles sont chargées dans leur quotidien de la protection des citoyens et de la défense de la population.

Le département a voté récemment les subventions de fonctionnement en faveur des associations sportives et au vu du nombre de licenciés par rapport à la grille indiciaire d'évaluation en fonction du nombre et des catégories, le montant de la subvention allouée à l'US Cagnes Tir a été maintenue à l'identique de la saison précédente alors qu'elle aurait dû être rajustée à la baisse, compte tenu du nombre inférieur d'affiliés à la fédération française de tir.

L'octroi des subventions répond grâce à la grille utilisée à une équité de traitement entre les disciplines mais une étude de refonte des critères d'attribution va être menée pour réformer la réglementation au sein du département afin de mieux répondre aux spécificités des clubs avec une partie fixe et une partie variable qui sera appréciée dans la répartition pour un meilleur accompagnement.

A titre d'exemple, la problématique a été de constater le vote d'un budget de deux millions d'euros en plus par le Conseil Départemental et des difficultés pour les répartir en fonction de la baisse des affiliés à cause du covid.

Concernant la problématique des finances, elle invite l'US Cagnes Tir à présenter un dossier auprès du Conseil Départemental en vue de bénéficier d'une aide au financement des travaux envisagés car ce dernier accompagne également les clubs dans leurs investissements.

**La parole est donnée à M. André RIHAN, adjoint au Maire délégué aux Sports représentant Monsieur le Maire Louis NEGRE**

Pour conclure, M. RIHAN remercie les membres pour leur présence nombreuse ainsi que le Président Jean-Philippe VAYSSETTES et son équipe pour le travail accompli. Il se dit heureux que le sport se porte aussi bien à Cagnes.

Cette assemblée générale est électorale, comme tous les 4 ans, conformément aux statuts.

Au préalable, tous les membres du Bureau démissionnent.

Le Président Jean-Philippe VAYSSETTES informe l'assemblée que le Trésorier sortant M. Marcel COREGE ne se représente pas.

**Les bulletins de vote se présentent sous forme d'une liste comportant 17 candidats :**

1. ALBOU Philippe
2. BONNAUD Serge
3. CHUNIAUD Ludovic
4. DUBOIS Didier
5. GALESNE Bernard
6. GOTTE Dominique
7. GRUNBAUM Serge
8. LEMECHKO Michel
9. MORENA Philippe
10. RIEUL Annie
11. SAPPÀ Christophe
12. SAVOY Claire
13. SCARSELLI Marco
14. SERIEYS Nathalie
15. VAYSSETTES Jean-Philippe

16. VINCENT Thierry

17. WAVRANT Xavier

**8 noms recevant le plus de voix seront retenus.**

Le procédé indiqué est de barrer 9 noms sur la liste.

Les bulletins sont donc remis aux membres présents et représentés par un pouvoir, appelés par ordre alphabétique suivant la liste d'émargement signée en début de séance.

Les votants se retirent dans la salle adjacente pour cette opération

Les résultats communiqués après avoir procédé au dépouillement à huis clos en présence des assesseurs et scrutateurs Laetitia, Alain et Richard :

**132 votants dont**

- ✓ 113 votes valablement exprimés
- ✓ 19 bulletins nuls ou irréguliers

**Les 8 candidats élus au Bureau :**

MORENA Philippe	104 voix
CHUNIAUD Ludovic	88 voix
SAPPA Christophe	85 voix
SERIEYS Nathalie	80 voix
VINCENT Thierry	75 voix
GALESNE Bernard	73 voix
DUBOIS Didier	57 voix
LEMECHKO Michel	51 voix

**Les membres élus se réunissent à huis clos pour désigner l'attribution des postes :**

Président	CHUNIAUD Ludovic
1 <sup>er</sup> Vice-Président	MORENA Philippe
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	GALESNE Bernard
Trésorier	VINCENT Thierry
Trésorier adjoint	LEMECHKO Michel
Secrétaire générale	SERIEYS Nathalie
1 <sup>ER</sup> Secrétaire adjoint	DUBOIS Didier
2 <sup>ème</sup> Secrétaire adjoint	SAPPA Christophe

**Monsieur Jean-Philippe VAYSSETTES** prend la parole pour évoquer tout le plaisir qu'il a eu à faire évoluer ce club durant toutes ces années, accompagné de son équipe et continuera à œuvrer auprès de la formation des jeunes en partageant de beaux moments sportifs. Il souhaite une belle continuation et une longue vie à la nouvelle équipe.

Monsieur Ludovic CHUNIAUD, Président nouvellement élu prend la parole à son tour pour remercier Monsieur Jean- Philippe VAYSSETTE, Président sortant ainsi que toute son équipe pour tout le travail réalisé durant les précédentes mandatures.

Il souhaite œuvrer dans la continuité des actions menées, entreprises dans le même principe en souhaitant faire évoluer le club en donnant d'ores et déjà quelques idées, orientations :

- Améliorer les installations avec la mise en place de :
  - Récupérateurs de plomb avec tiroirs dans l'espace où se trouve actuellement la butte pour un recyclage écologique
  - Rameneurs de cibles afin d'éviter les flux des membres pour une meilleure rotation
  - Gongs
  - Cibles en faveur des tirs de vitesse
  
- Les projets futurs porteront également sur :
  - L'amélioration constante de l'isolation
  - La création de programmes de formation à destination des débutants et des confirmés
  - La mise en place de défis inter-membres, s'il n'est plus possible d'organiser des compétitions eu égard aux nuisances occasionnées
  
- La promotion d'événements sociaux :
  - Développer les réseaux sociaux
  - Démarcher les entreprises pour proposer des stages de découverte de ce sport auprès des CE avec des stratégies marketing pour faire comprendre les bienfaits de cette discipline confidentielle, souvent mal comprise qui fait appel à beaucoup de valeurs : respect de la discipline et de la sécurité, maîtrise de la concentration, gestion du stress et des émotions, contrôle de soi.
  
- La possibilité de créer un atelier sur le travail de la respiration
- La prise en compte des nouveaux paramètres de fonctionnement et d'investissement :
  - la durée de vie plus courte des nouvelles armes
  - la nécessité d'un entretien plus fréquent

Pour pallier à la majoration des frais : prévoir de porter à la hausse le prix des locations et l'augmentation du tarif des licences hors consommables.

Dans cet esprit, la vente d'équipements et d'accessoires permettrait de générer des rentrées au club.

Développer davantage l'accès au tir ludique et de loisir, en demandant l'octroi de nouveaux créneaux afin de faire croître au maximum du potentiel le nombre d'adhérents par rapport aux contraintes d'assurances.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale est clôturée.

La séance est levée à 19h. Jean-Philippe VAYSETTES invite les membres à partager le verre de l'amitié.

En conséquence de ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le samedi 11 Mars 2023, comportant 13 pages dont *Mots rayés : néant Ratures : néant*.


Date : 14 Mars 2023  
paraphes à chaque page

Signatures précédées par « Lu et approuvé »,

(Mentions manuscrites)

LE PRESIDENT SORTANT

Jean-Philippe VAYSETTES

*Lu et approuvé*  


LE SECRETAIRE  
GENERALE SORTANT  
Dominique GOTTE

*Lu et approuvé*  


**U.S. Cagnes Tir Club**  
**Synthèse du bilan - Saison 2021-2022**

Dépenses	N	N-1	Ecart
Fournitures et Petits Equipements	851,00	1126,00	-275,00
Fournitures Administratives	1231,00	627,00	604,00
Achat Equipement Sportif	3064,00	1049,00	2015,00
Cibles et Cartouches	17208,00	8280,00	8928,00
Entretien et Réparation	10886,00	13288,00	-2402,00
Assurances	1061,00	1061,00	0,00
Lots Concours	238,00	350,00	-112,00
Frais de Déplacements	1133,00	106,00	1027,00
Frais de Réunion	1540,00	50,00	1490,00
Frais Poste et Télécommunication	941,00	618,00	323,00
Services Bancaires	75,00	140,00	-65,00
Cotisation Club à la Ligue de Tir Côte d'Azur	180,00	90,00	90,00
Paiements Licences à la Ligue de Tir Côte d'Azur	31144,00	31310,00	-166,00
Charges exceptionnelles	875,00	700,00	175,00
Crédit Bail	1123,00	1123,00	0,00
<b>Totaux</b>	<b>71550,00</b>	<b>59918,00</b>	<b>11632,00</b>

Recettes	N	N-1	Ecart
Ventes d'équipements sportifs	0,00	0,00	0,00
Prestations de services	200,00	486,00	-286,00
Mise à disposition du Stand aux diverse Polices	5000,00	8912,00	-3912,00
Séances de Tir	24587,00	18739,00	5848,00
Subvention Mairie	4000,00	5000,00	-1000,00
Subvention Conseil Départemental	2205,00	2145,00	60,00
Paiements Licences à la Ligue de Tir Côte d'Azur	31144,00	30998,00	146,00
Cotisations Club des Adhérents	33219,00	28740,00	4479,00
Produits Financiers	24,00	108,00	-84,00
Produits exceptionnels	7000,00	1000,00	6000,00
<b>Totaux</b>	<b>107379,00</b>	<b>96128,00</b>	

<b>Résultats bruts d'exploitation</b>	<b>35829,00</b>	<b>36210,00</b>	<b>-381,00</b>
Dotation aux amortissements	22883,00	27973,00	-5090,00

<b>Résultats</b>	<b>12946,00</b>	<b>8237,00</b>	<b>4709,00</b>
Trésorerie	39855,00	19659,00	20196,00

DG JIV